

*Prescriptions nationales pour la
dématérialisation des documents
d'urbanisme*

**Consignes de saisie des
Métadonnées INSPIRE pour les
SCHEMAS DE COHERENCE
TERRITORIALE**



CNIG

Consignes de saisie des métadonnées INSPIRE pour les SCOT

Titre	Consignes de saisie des métadonnées INSPIRE
Date	29 juin 2018
Sujet	Prescriptions nationales du CNIG pour la dématérialisation des documents d'urbanisme de type Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)
Description du document	Ce document décrit les consignes de saisie des métadonnées des documents d'urbanisme de type SCOT dématérialisés
Version	v2018-06 « Appel à commentaires »
Version précédente	v2017-12-projet
Contributeurs	<p>Le groupe de travail sur la dématérialisation des documents d'urbanisme du CNIG animé par le CEREMA et la DGALN (MCT et MTES), en relation avec l'équipe projet du Géoportail de l'urbanisme.</p> <p>Les participants du groupe sont : DGALN, DHUP, CEREMA, CGDD/MIG, IGN, GéoBretagne, le Crige PACA, AITE, le grand Avignon, SIEA, la FNAU, l'ADAUHR, la DREAL Bretagne, la DDTM de la Manche, la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise, Métropole Nice Côte d'Azur, Rennes Métropole, l'IAU d'Ile de France, ESRI, France, DDT d'Indre-et-Loire, etc.</p>
Relecteurs	Groupe de travail CNIG sur la dématérialisation des documents d'urbanisme Bureau de la planification urbaine et rurale et du cadre de vie (DGALN/DHUP/QV/QV3)
Format	Formats disponibles du fichier : OpenOffice Writer (.odt), Adobe PDF
Sources	<p>CNIG – <i>Prescriptions nationales pour la dématérialisation des SCOT</i>, version 2018</p> <p>Code de l'urbanisme recodifié par l'ordonnance n° 2015-1174 du 23 septembre 2015</p> <p>Guides de recommandation du CNIG : Guide 2013 de saisie des éléments de métadonnées de données version allégée destinée à la saisie.</p> <p>Guide de saisie des éléments de métadonnées INSPIRE</p> <p>Guide Identificateurs de Ressource Uniques v1.0.1</p> <p>Guide technique européen pour l'implémentation des métadonnées de données et de services INSPIRE</p>
Licence	Le présent document est sous Licence Ouverte (Open Licence) Etalab
Statut du document	Version présentée à la Commission « DONNEES » du CNIG le 2 juillet 2018



Préambule

Ce document précise les valeurs à saisir pour les métadonnées des Schémas de Cohérence Territoriale (SCOT).

Ces consignes facilitent le catalogage des données et leur « moissonnage » par des outils dédiés.

Elles s'appuient sur :

- le « [Guide de saisie des éléments de métadonnées INSPIRE](#) » v1.1 de décembre 2013
- le « [Guide Identificateurs de Ressource Uniques](#) » v1.0.1 de février 2016
- le guide technique européen pour l'implémentation des métadonnées de données et de services INSPIRE.

Périmètre INSPIRE

Les schémas de cohérence territoriale (SCOT) dépendent du thème « **usage des sols** » (annexe III, thème 4).

Consignes de nommage du fichier

Nom du fichier de métadonnées

Le fichier de métadonnées est nommé :

fr-SIREN-scotDATAPPRO{ _CodeDU}.xml

(recommandation)

L'identificateur de la métadonnée, pour les documents d'urbanisme est constitué de deux blocs :

- bloc identifiant l'établissement public en charge de l'élaboration du scot : **fr-(SIREN)**
- bloc identifiant la donnée : **-scotDATAPPRO{ _CodeDU}**

DATAPPRO est de la forme AAAAMMJJ

_CodeDU est le suffixe optionnel utilisé dans le cas particulier nécessitant de différencier deux SCOT gérés par la même autorité compétente (cf *Standard CNIG SCOT §4.3 – Attribut IDURBA*, et l'exemple ci-dessous).

Recommandation
cas d'un SCOT unique géré par l'autorité compétente

SCOT de l'intercommunalité portant le numéro SIREN 422260208, approuvé le 3 novembre 2004, le nom du fichier de métadonnées prend la forme :

fr-SIREN-scotDATAPPRO.xml

ex : fr-422260208-scot20041103.xml

Recommandation
Cas de plusieurs SCOT gérés par la même autorité compétente

Cas particulier de plusieurs SCOT gérés par la même autorité compétente :

fr-SIREN-scotDATAPPRO_ CodeDU.xml

ex : fr-253514681-scot20050412_A.xml

et fr-253514681-scot20071218_B.xml

Consignes de saisie

1) Identification des données :

Intitulé de la ressource (obligatoire)	Conformément aux recommandations du guide de saisie des éléments de métadonnées INSPIRE : <ul style="list-style-type: none">• L'intitulé contient uniquement le titre de la donnée. L'abréviation ou le sigle est renvoyé au résumé• Une indication de la zone géographique couverte par le document. Aucun millésime n'est retenu dans la mesure où seule la version en cours du document d'urbanisme est consultable.
Xpath ISO 19115 <i>Recommandation :</i> <i>Exemples</i>	identificationInfo[1]*/citation*/title <type de document> de <territoire> Schéma de cohérence territoriale du Nord-Ouest de la Touraine
Résumé de la ressource (obligatoire)	Conformément aux recommandations du guide de saisie des éléments de métadonnées INSPIRE, le résumé doit décrire la ressource de façon compréhensible avec : <ul style="list-style-type: none">• une définition commune• une abréviation ou un sigle• une indication géographique
Xpath ISO 19115 <i>Recommandation</i> <i>Exemples</i>	identificationInfo[1]*/abstract Schéma de cohérence territoriale approuvé. Ce lot est un document d'urbanisme et de planification stratégique de/du < territoire XX>. Ce lot est numérisé conformément aux prescriptions nationales du CNIG. Le périmètre du SCOT est le seul objet géographique présent dans cette série de données. Les objets représentés sur les plans du document d'orientation et d'objectifs (DOO) n'ont pas été numérisés en tant qu'objets géographiques mais le DOO est bien consultable en tant que fichier pdf. Schéma de cohérence territoriale (SCOT) approuvé. Ce lot est un document d'urbanisme et de planification stratégique du Nord-Ouest de la Touraine. Ce lot est numérisé conformément aux prescriptions nationales du CNIG. Le périmètre du SCOT est le seul objet géographique présent dans cette série de données. Les objets représentés sur les plans du document d'orientation et d'objectifs (DOO) n'ont pas été numérisés en tant qu'objets géographiques mais le DOO est bien consultable en tant que fichier pdf.
Type de la ressource (obligatoire)	Pour l'ensemble des lots concernés par ces consignes, le champ est à remplir avec la valeur : dataset. Certaines interfaces de saisie proposent « jeu de données »
Xpath ISO 19115 <i>Exigence</i>	hierarchyLevel dataset

Localisateur de la ressource (obligatoire)	Le champ est à remplir de la façon suivante : <ul style="list-style-type: none">• Le localisateur est un lien vers un site permettant de décrire plus finement la ressource mais peut également permettre le téléchargement ou l'accès aux données ressources• Le localisateur est de préférence une URL (résolvable)• Il peut y avoir plusieurs liens mais au moins un des liens doit être un accès public
Xpath ISO 19115	transferOptions/*/onLine/*/linkage/URL
<i>Exemple de localisateur décrivant la ressource</i>	http://cnig.gouv.fr/?page_id=2732 (page du site du CNIG contenant le lien vers les standards d'urbanisme)
<i>Exemples de service de téléchargement</i>	Service de téléchargement du Géoportail de l'Urbanisme : https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/atom/dataset-feed/scot_249730045.xml
<i>Exemple de service de visualisation</i>	Service de visualisation du Géoportail de l'Urbanisme : http://wxs-gpu.mongeoportail.ign.fr/externe/vkd1evhid6j5h4hkhyzjto/wms/v?request=GetCapabilities

Identificateur de ressource unique IRU (obligatoire)	L' identificateur de ressource unique identifie la ressource elle-même (série de données ou service)
Xpath ISO 19115	identificationInfo[1]*/citation*/identifiant*/code
<i>Exigence</i>	L'IRU doit être conforme aux guides CNIG relatifs à la saisie des éléments de métadonnées INSPIRE : <ul style="list-style-type: none">- « Guide de saisie des éléments de métadonnées INSPIRE »- « Guide Identificateurs de Ressource Uniques »
<i>Remarque</i>	Le champ IRU est "répétable" : il est possible de renseigner plusieurs IRU dans une fiche de métadonnées.

FileIdentifiant (recommandé)	Le champ fileIdentifiant est utilisé par tous les catalogues de métadonnées (en particulier par le Géocatalogue) comme identifiant de la fiche de métadonnées. Il doit être unique quelque soit l'outil utilisé pour produire la fiche de métadonnées et peut prendre l'une des deux formes suivantes : <ul style="list-style-type: none">- identique aux règles de nommage du fichier de métadonnées (sans l'extension .xml)- UUID aléatoirement généré par certaines plate-formes
<i>Remarque explicative</i>	L'IRU est un champ de métadonnées prescrit par Inspire, il identifie la ressource elle-même (série de données ou service). Le fileIdentifiant est un champ technique imposé par l'utilisation du protocole CSW, il identifie la fiche de métadonnées dans le catalogue.
Xpath ISO 19115	fileIdentifiant
<i>Recommandation : règle de nommage</i>	ex. : fr-422260208-scot20041103

Exemple 2 : UUID

ex. : FFB67DA8-DECE-4DAA-8515-70E98C8DBC44

Langue de la ressource
(obligatoire)

Pour l'ensemble des lots concernés par ces consignes, le champ est à remplir avec le code à trois lettres de la langue de la ressource. Les documents d'urbanisme en France doivent obligatoirement être rédigés en français, le champ est à remplir avec la valeur : fre
Ce code à trois lettres, conforme aux prescriptions de saisie de métadonnées INSPIRE, provient de la liste normalisée :
http://www.loc.gov/standards/iso639-2/php/code_list.php

Xpath ISO 19115 **identificationInfo[1]*/language**

Exigence

fre

Encodage
(obligatoire)

Pour l'ensemble des lots concernés par ces consignes, le champ est à remplir avec les valeurs suivantes :

- format d'échange (format de distribution)
- version de format. Si le numéro de version n'est pas connu, la valeur par défaut sera « inconnue »

Xpath ISO 19115

distributionInfo*/distributionFormat*/name
distributionInfo*/distributionFormat*/version

Exemple

ESRI Shapefile

Encodage des caractères
(obligatoire)

Il s'agit de l'encodage des caractères utilisé dans la série de données :

Xpath ISO 19115

identificationInfo[1]*/characterSet

Exigence

La liste de codes autorisés pour les jeux de caractères est fournie page 103/103 du « [Guide de saisie des éléments de métadonnées INSPIRE](#) »

Exemple

utf8
8859part1

Type de représentation géographique
(obligatoire)

Pour l'ensemble des lots concernés par ces consignes, le champ est à remplir avec la valeur : **vector** (traduction de « vecteur »)

Xpath ISO 19115

identificationInfo[1]*/spatialRepresentationType

Exigence

vector

2) Classification des données et services géographiques :

Catégorie thématique (obligatoire)	Pour l'ensemble des lots concernés par ces consignes, le champ est à remplir avec la valeur suivante : planningCadastre (traduction de « Planification Cadastre »)
Xpath ISO 19115	identificationInfo[1]*/topicCategory
<i>Exigence</i>	planningCadastre

3) Mots-clés :

Mots clés obligatoire : Thème INSPIRE (obligatoire)	L'objectif de cette catégorie est de faciliter la recherche détaillée de données et de la rendre la plus opérante possible. Pour l'ensemble des lots concernés par ces consignes, le champ est à remplir avec la valeur suivante : usage des sols Nom du thésaurus : GEMET - INSPIRE themes, version 1.0 Date de publication : 2008-06-01
Xpath ISO 19115	identificationInfo[1]*/descriptiveKeywords*/keyword identificationInfo[1]*/descriptiveKeywords*/thesaurusName
<i>Exigence</i>	usage des sols

Mots clés obligatoires : spécifiques au géoportail de l'urbanisme (obligatoire)	Ces mots-clés permettent au Géoportail de l'urbanisme d'identifier le SCOT. Ils ont un format spécifique : ils se composent d'un mot imposé (SIREN, TYPEDOC, DATAPPRO) et d'un code (composé de lettres et/ou de chiffres), séparés par un signe « = » sans espace. Les mots-clés à saisir sont les suivants : <ul style="list-style-type: none">• SIREN=<code SIREN de l'organisme porteur du SCOT>• TYPEDOC=SCOT• DATAPPRO=<Date d'approbation du SCOT> Ces mots-clés ne doivent pas être saisis ensemble dans un mot-clé unique mais dans des mots-clés séparés.
Xpath ISO 19115	identificationInfo[1]*/descriptiveKeywords*/keyword identificationInfo[1]*/descriptiveKeywords*/thesaurusName
<i>Exemple de code SIREN</i>	SIREN=422260208
<i>Exigence pour le type de document</i>	TYPEDOC=SCOT
<i>Exemple de date d'approbation</i>	DATAPPRO=20041103

Mots clés recommandés	Pour l'ensemble des lots concernés par ces consignes, le champ est à remplir avec la valeur suivante : Document d'urbanisme Nom du thésaurus : GEMET - Concepts, version 2.4 Date de publication : 2010-01-13
Xpath ISO 19115	identificationInfo[1]*/descriptiveKeywords*/keyword identificationInfo[1]*/descriptiveKeywords*/thesaurusName
Exigence	document d'urbanisme

Mots clés libres	Ces mots-clés ne doivent pas être saisis ensemble dans un mot-clé unique mais dans des mots-clés séparés : <ul style="list-style-type: none">• SCOT• Schéma de cohérence territoriale• planification• données ouvertes
-------------------------	---

Remarque 1 un séparateur est inutile, car il y a un mot-clé par balise.

Remarque 2 D'après : <http://cnig.gouv.fr/wp-content/uploads/2014/01/Guide-de-saisie-des-%C3%A9l%C3%A9ments-de-m%C3%A9tadonn%C3%A9es-INSPIRE-v1.1-final-light.pdf#page=18> :

« Dans le cas de données sous licence ouverte, il convient d'ajouter un mot-clé '**données ouvertes**'. »

4) Situation géographique :

Rectangle de délimitation géographique (obligatoire)	Pour l'ensemble des lots concernés, le rectangle de délimitation est défini par les longitudes est et ouest et les latitudes sud et nord en degrés décimaux, avec une précision d'au moins deux chiffres après la virgule. Les coordonnées du rectangle de délimitation sont exprimées en WGS84
Xpath ISO 19115	identificationInfo[1]*/extent*/geographicElement*/westBoundLongitude identificationInfo[1]*/extent*/geographicElement*/eastBoundLongitude identificationInfo[1]*/extent*/geographicElement*/southBoundLatitude identificationInfo[1]*/extent*/geographicElement*/northBoundLatitude
Exemple	Coordonnées exprimées en WGS84 : O : -4.24 S : 41.34 E : 10.81 N : 50.79
Exigence	On utilise le point comme séparateur décimal, et non la virgule

Référentiel de coordonnées
(obligatoire)

Pour l'ensemble des lots concernés par ces consignes, le champ est à remplir avec le système de coordonnées des données, avec utilisation du code EPSG ou du registre IGN-F.

Xpath ISO 19115

referenceSystemInfo/*/referenceSystemIdentifier/*/code

<gmx:Anchor

xlink:href="<http://www.opengis.net/def/crs/EPSSG/0/2154>">EPSG:2154</gmx:Anchor>

ou :

<gmx:Anchor

xlink:href="<http://registre.ign.fr/ign/IGNF/crs/IGNF/RGF93LAMB93>">IGNF:RGF93LAMB93</gmx:Anchor>

Exemples

Pour la métropole avec code EPSG :

<http://www.opengis.net/def/crs/EPSSG/0/2154>

Pour l'outre-mer (La réunion) avec registre IGN-F :

<http://registre.ign.fr/ign/IGNF/crs/IGNF/RGR92UTM40S>

Territoire	Code EPSG	Registre IGN-F
France métropolitaine	2154	RGF93LAMB93
Guadeloupe	32620	WGS84UTM20
Martinique	32620	WGS84UTM20
Guyane	2972	RGFG95UTM22
La Réunion	2975	RGR92UTM40S
Mayotte	4471	RGM04UTM38S
Saint-Pierre-et-Miquelon	4467	RGSPM06U21

5) Références temporelles :

Dates de référence
(obligatoire)

Le champ **Date** est à remplir avec la valeur de la date de dernière révision au sens INSPIRE, c'est à dire la date d'approbation du SCOT.

Le champ **Type de date** est à remplir avec la valeur « création » lors de la première constitution du lot, puis la valeur « révision » pour les versions ultérieures.

Xpath ISO 19115

identificationInfo[1]/*/citation/*/date[./*/dateType/*/text()='revision']/*/date

Exigence

Date : **DATAPPRO** sous la forme AAAA-MM-JJ , exemple : 2016-01-20

Type de date : **création** (la première fois) / **révision** (les fois suivantes)

6) Qualité et validité :

Généalogie
(obligatoire)

Pour l'ensemble des lots concernés par ces consignes, le champ est à remplir avec un texte faisant état de l'historique du traitement et/ou de la qualité générale de la série de données géographiques.

Le champ sera rempli avec les éléments suivants :

- le document source de la numérisation
- la version du standard de référence
- le nom du référentiel de saisie et son millésime

Dans les cas plus complets il est possible d'apporter des éléments d'information concernant le numéro de version du lot et sa durée de vie.

Xpath ISO 19115

dataQualityInfo/*/lineage/*/statement

Note : L'élément scope>level doit être fixé à « dataset ».

Exemple

Schéma de cohérence territoriale numérisé conformément aux prescriptions nationales du CNIG du 29/06/2018. Ce lot de données produit a été numérisé à partir du référentiel <referentiel>, millésime <millesime> en suivant le processus <processus>.

Résolution spatiale
(obligatoire)

Le champ est à remplir avec la valeur entière correspondant au dénominateur de l'échelle.

Ce dénominateur est celui de l'échelle du plan de référence pour la production du document numérique ou la plus petite échelle (le plus grand dénominateur) des différents plans ayant servi à la production des documents numériques.

Xpath ISO 19115

identificationInfo[1]*/spatialResolution*/equivalentScale*/denominator

Exigence 25000 (dans le cas d'une échelle 1/25000)

7) Conformité

Spécification
(obligatoire)

La première exigence de conformité vise la mise en œuvre des règlements européens dits d'interopérabilité.

Pour l'ensemble des lots concernés par ces consignes, le champ est à remplir avec les éléments suivants :

- titre : références du standard sous la forme : CNIG SCOT <millesime standard> pour un standard CNIG
- date : date de validation du standard sous la forme AAAA-MM-JJ
- type de date : publication

On indiquera la conformité aux spécifications techniques INSPIRE, et la conformité au standard CNIG.

Xpath ISO 19115

dataQualityInfo/*/report/*/result/*/specification

Exemple pour un SCOT conforme aux standard CNIG 2018

titre : CNIG SCOT v2018

date : 2018-06-29

type de date : publication

Exemple de conformité par rapport au règlement

titre: RÈGLEMENT (UE) N° 1253/2013

date : 2013-10-21

**interopérabilité
INSPIRE**

type de date : publication

**Exemple de
conformité aux
spécifications
INSPIRE**

Titre : INSPIRE Data Specification on Land use - Technical Guidelines,
version 3.1 date : 2014-04-07

type de date : publication

Degré

Il s'agit du degré de conformité des données avec les spécifications. Pour l'ensemble des lots concernés par ces consignes, le champ est à remplir avec les valeurs : **true** (en cas de conformité) / **false** (en cas de non conformité), ou bien la balise est laissée vide (en cas de non évaluation de la conformité)
Le degré est considéré comme « non évalué » si le champ n'est pas présent.

Xpath ISO 19115

dataQualityInfo/*/report/*/result/*/pass

Exigence

true / false / ou champ laissé vide

Exemple

true

8) Contraintes en matière d'accès et d'utilisation :

**Conditions
applicables à l'accès
et à l'utilisation**

Pour l'ensemble des lots concernés par ces consignes, le champ est à remplir avec les mentions concernant :

- les contraintes légales
- les contraintes de sécurité
- les contraintes d'usage

Xpath ISO 19115

Condition d'accès et d'utilisation :

identificationInfo[1]*/resourceConstraints*/useLimitation

Restriction d'accès public :

identificationInfo[1]*/resourceConstraints*/accessConstraints='otherRestrictions' et :

identificationInfo[1]*/resourceConstraints*/otherConstraints

Recommandation

Contraintes d'usage : **Licence ouverte v2.0**

Recommandation

Contraintes d'accès : **Pas de restriction d'accès public**

9) Organisation responsable de l'établissement, de la gestion, de la maintenance et de la diffusion des séries de données :

**Organisme
responsable de la
ressource**

Le champ est à remplir avec :

- l'organisme propriétaire de la donnée une adresse mail générique de contact : Il doit s'agir d'une adresse mail institutionnelle, en aucun cas d'une adresse mail nominative. A défaut d'adresse mail, indiquer l'URL du formulaire de contact de l'organisme propriétaire

de la donnée.

- Le rôle de cet organisme : **owner** (traduction de « propriétaire »)

Remarque

La balise « propriétaire » fera uniquement référence à l'autorité compétente du document d'urbanisme.

Xpath ISO 19115

identificationInfo[1]*/pointOfContact*/organisationName
identificationInfo[1]*/pointOfContact*/contactInfo*/address*/electronicMailAddress
identificationInfo[1]*/pointOfContact*/role

Exemple

Syndicat Mixte du Pays Loire Nature

Exemple

scot.not@orange.fr

Exigence

owner

10) Métadonnées concernant les métadonnées

Point de contact pour la métadonnée

Le champ est à remplir avec le nom de l'organisation :

- l'organisme de contact (même s'il est identique à l'organisme responsable de la ressource)
- une adresse mail générique de contact : Il doit s'agir d'une adresse mail institutionnelle, en aucun cas d'une adresse mail nominative. A défaut d'adresse mail, indiquer l'URL du formulaire de contact de l'organisme propriétaire de la donnée.
- La nature de cette adresse : **pointOfcontact** (traduction de « Point de contact »)

Xpath ISO 19115

contact*/organisationName
contact*/address*/electronicMailAddress
contact*/role

Exemple

Syndicat Mixte du Pays Loire Nature

Exemple

scot.not@orange.fr

Exigence

pointOfContact

Date des métadonnées

Date à laquelle l'enregistrement des métadonnées a été fait ou révisé

Xpath ISO 19115

dateStamp

Exigence

La date est exprimée sous la forme AAAA-MM-JJ

Exemple

2017-05-29

Langue des métadonnées

Langue des métadonnées.
Cet élément prend la valeur **fre** pour « français »

Xpath ISO 19115

language

Exigence

fre